

Décision

Générale

colonial

## Décision n° No 511 du 1 août 1941, portant licenciement du nommé Mohamed Hassen, infirmier à l'hôpital colonial

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
1 août 1941

Numéro JO  
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro  
31 août 1941

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Soimalis, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844. rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la demande de licenciement présentée par Mohammed Hassen, infirmier auxiliaire à hôpital colonial depuis le 1° juin 1939

**Vu** l'avis favorable émis par le chef du Service de santé,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

— Le nommé Mohamed Hassen infirmier auxiliaire «x l'hôpital colonial, est licencié de son emploi, Cet infirmier indigène sera rève des contrôles le 31 juillet

#### Art. 2

— Le chef du Service de santé est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée

**NOUAILHETAS.**